

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**

# Délibérations du conseil municipal

*Séance du 15 avril 2024*

Nombre de conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 8
- votants : 10

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni le 15 avril 2024 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Michaël FUMEY pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Michaël FUMEY, Camille BARBAZ, Sébastien GUILLAUME, Elodie MELET, Jérôme SERRETTE

Conseillers municipaux absents avec représentation :

Philippe SCHENCK à Gérard MUGNIOT, Marion BLONDEAU à Michaël FUMEY

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Joël ALPY, Séverin PASKIEWICZ, Jean-Yves QUETY

---

**Objet : Subventions aux associations pour l'année 2024**

M. le Maire propose d'étudier les attributions de subventions pour l'année 2024. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la répartition suivante :

Arc-en-Ciel – Centre périscolaire.....	43 756,21 €
Coopérative scolaire : projet d'école .....	500,00 €
Banque alimentaire .....	90,00 €
« Pour un petit plus » - Hôpital local de Mouthe .....	100,00 €

Les sapeurs-pompiers du Plateau de Nozeroy ont sollicité le centre périscolaire afin d'établir une convention pour la prise en charge de leurs enfants en cas d'intervention. Cette convention sera prochainement signée entre le SDIS, le centre périscolaire et les communes de Bief-du-Fourg et Mignovillard. La suppression de la subvention versée jusqu'alors à l'amicale des sapeurs-pompiers sera largement compensée par l'engagement financier consécutif à cette convention.

Le bilan de l'activité de du centre périscolaire est présenté avec les prévisions et les participations des communes de Mignovillard et Bief-du-Fourg pour 2024. Le conseil municipal souhaite que la part de prise en charge des parents d'élèves évolue tout comme la participation des communes.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Florent SERRETTE